



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au sens des articles 145.1 à 145.8 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* lors de la séance ordinaire que se tiendra le **mardi le 4 août à 19h30**, à la salle du conseil, sise au 7, rue de la Mairie.

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée
Lot 4 440 671 du Cadastre du Québec 14, rue Letarte L'Ange-Gardien	La municipalité a reçu une demande de dérogation mineure visant à régulariser l'implantation existante d'une maison unifamiliale située au 14, rue Letarte, sur le lot 4 440 617 du cadastre du Québec. La demande vise les normes relatives aux marges de recul du Règlement de zonage numéro 16-642 pour la zone ID-136, qui exige une marge de recul arrière de 7,5 mètres. La maison existante est implantée avec une marge de recul de 7,21 mètres.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ À L'ANGE-GARDIEN, ce 20^e jour du mois de juillet 2026.

Nadine Boka
Technicienne comptable / Greffière-trésorière adjoint